

FEEBât DynaMOE 1 : Une maîtrise d'œuvre dynamique au service de la rénovation énergétique Projet du Particulier

Contexte

La France s'est fixée pour objectif de réussir sa transition énergétique des énergies fossiles vers une société sobre énergétiquement et utilisant les énergies renouvelables, ainsi que de diviser par 4 ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050.

Le secteur des bâtiments existants constitue un des gros consommateurs énergétiques du territoire, pour lequel des démarches d'efficacité énergétiques doivent être mise en place.

L'enveloppe des bâtiments constitue très souvent le levier le plus puissant de réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre.

Un architecte est automatiquement « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE).

La mention "RGE" ("Reconnu Garant de l'Environnement") vise à identifier les professionnels réalisant des prestations intellectuelles en faveur de la performance énergétique des bâtiments et des installations d'énergies renouvelables.

Les audits énergétiques de maisons individuelles réalisés par des architectes formés aux modules DynaMOE, deviennent éligibles au Crédit d'impôt transition énergétique (CITE). Si un architecte veut être référencé et pouvoir réaliser des audits énergétiques, il doit transmettre les attestations de formation aux modules FEEBAT DynaMOE sur son espace personnel du site du Conseil National de l'Ordre des Architectes.

Objectifs

Être qualifié « auditeur énergétique » au sens du décret n°20186-416 du 30 mai 2018 - cette prestation auprès des particuliers est éligible au CITE et à MaPrimeRénov'. Le Décret n° 2021-1227 du 23 septembre 2021 précise que les architectes libéraux ayant suivi une formation continue de type FEEBAT DynaMoe 1 et les sociétés d'architecture dont au moins un des associés a suivi ces formations peuvent réaliser des audits énergétiques.

Capacités ou compétences professionnelles visées

À l'issue de la formation, le participant sera en capacité de :

- Dresser l'état initial d'un bâtiment
- Connaître les solutions techniques performantes
- Identifier et maîtriser les désordres liés à une rénovation
- Connaître et choisir les outils adéquats
- Élaborer un programme de rénovation
- Savoir orienter et conseiller le maître d'ouvrage
- Promouvoir le projet à travers une offre globale et son accompagnement auprès de la Maîtrise d'Ouvrage

Publics visés

Architectes, collaborateurs d'architectes, projeteurs, économistes de la construction, ingénieurs, techniciens, maîtres d'œuvre, collaborateurs de bureau d'études et sociétés d'ingénierie.

Prérequis

Avant la session, il vous sera demandé de remplir un questionnaire de positionnement préformation, afin de déterminer votre niveau et permettre au formateur d'affiner sa présentation en fonction des acquis de chacun.

Les prérequis afin d'accéder et de suivre cette formation sont les suivants :

- Savoir reconnaître les déperditions thermiques d'un bâtiment
- Avoir des connaissances générales sur : les différentes familles d'isolants ; les menuiseries extérieures ; les composants d'une paroi ; l'étanchéité à l'air ; les ponts thermiques ; les ventilations ; les sources d'énergie ; les systèmes énergétiques
- Avoir des connaissances générales sur la vapeur d'eau et les phénomènes de condensation

Durée : 35 heures de formation (21h présentiel, 3h45 distanciel synchrone, et 10h15 distanciel asynchrone)

Intervenant : Audrey LOPEZ DE ARECHAGA, Professionnelle Experte en Rénovation Énergétique et Neuf agréée PROMOTELEC

Modalités pédagogiques

Formation en blended learning - mixte présentiel et distanciel / voir suivant la programmation : des classes virtuelles + du temps en présentiel + 10h de travail en autonomie totale sur notre plateforme e-learning.

Les modules à distance sont les bases utiles afin de bénéficier totalement de la formation. La ou les journées en présentielles (suivant la programmation) permettront une interaction qui renforcera les apports théoriques. Des travaux personnels seront proposés en intersession, avec correction/bilan. Des retours expérientiels viendront compléter les apports dispensés par les intervenants.

Un suivi sera assuré par le formateur référent par l'intermédiaire du forum, exclusivement dédié aux participants de la formation. Cet espace a été créé pour favoriser l'échange de pratique entre participants. Pour vous accompagner, des assistances pédagogiques, techniques et administratives seront assurées par l'administrateur de la plateforme e-learning MAJEEC. L'administrateur délivrera un accès à la plateforme et en assurera le suivi par un tracking sur la connexion et une assistance par mail et téléphone (délai de réponse de 48h maximum : jours ouvrés).

Pour les formations animées à distance, nous vous conseillons de bénéficier d'une connexion filaire et d'être équipé d'un micro casque et d'une caméra. Cette dernière peut être déjà intégrée à l'ordinateur ou il peut s'agir d'une webcam ou de votre téléphone portable. Cela facilite les échanges mais assure aussi la traçabilité nécessaire pour les prises en charge.

Modalités de suivi et d'appréciation

Plusieurs évaluations ponctueront la formation, sous forme de quiz, d'exercices, de jeux de rôle ou d'échanges oraux. Le dernier jour, un bilan oral permettra de revoir ensemble les points d'acquisition de ces journées. Feuilles d'émargement par ½ journée de formation permettant de suivre l'assiduité des stagiaires. Questionnaire de satisfaction. Certificat de réalisation et attestation individuelle de fin de formation.

Modalités d'évaluation

Plusieurs évaluations ponctueront la formation, sous forme de quiz, d'exercices, de jeux de rôle ou d'échanges oraux. Le dernier jour, un bilan oral permettra de revoir ensemble les points d'acquisition de ces journées.

Dates : DU LUNDI 23 OCTOBRE AU JEUDI 14 DECEMBRE 2023

Tarif : 1 200,00 € HT (TVA à 20% 1 440,00 € TTC)

Possibilité de prise en charge (OPCO EP, FIF-PL, AGEFICE, ATLAS, AKTO, AFDAS, AIF POLE EMPLOI, etc.)

Lieu de formation en présentiel

**15 rue Lucien Sampaix
75010 PARIS**

Détail du programme :

FEEBât DynaMOE 1 : Une maîtrise d'oeuvre dynamique au service de la rénovation énergétique

14 heures en formation à distance - 21 heures en présentiel

Horaires : 9h -12h30 - 13h30 - 17h

Etape 1 « SAVOIR » : 16 séquences et 2 webinaires

Durée : sur 4 semaines séquences asynchrones et webinaires synchrones

- Dresser l'état initial d'un bâtiment
- Connaître les solutions techniques performantes
- Identifier et maîtriser les désordres liés à une rénovation

Etape 2 « FAIRE » : Etudes de cas et mises en situation

Durée : 7 heures (1 jour) en présentiel (14 novembre 2023)

- Dresser l'état initial d'un bâtiment
- Connaître les solutions techniques performantes
- Identifier et maîtriser les désordres liés à une rénovation

Etape 3 « SAVOIR » : 4 séquences et 1 webinaire

Durée : sur 3 semaines séquences asynchrones et webinaire synchrone

- Connaître et choisir les outils adéquats
- Élaborer un programme de rénovation

Etape 4 « FAIRE » : Études de cas et mises en situation

Durée : 7 heures (1 jour) en présentiel (13 décembre 2023)

- Connaître et choisir les outils adéquats
- Élaborer un programme de rénovation

Etape 5 « ÊTRE » : Jeux de rôles et mises en situation

Durée : 7 heures (1 jour) en présentiel (14 décembre 2023)

- Savoir orienter et conseiller le maître d'ouvrage
- Promouvoir le projet à travers une offre globale et son accompagnement auprès de la Maîtrise d'Ouvrage

Planning de formation

23/10/23	Distanciel synchrone	Webinaire n°1 - (SAVOIR)	13h30- 14h45
	Distanciel asynchrone	8 séquences	
07/11/23	Distanciel synchrone	Webinaire n°2 - (SAVOIR)	9h00- 10h15
	Distanciel asynchrone	8 séquences	
14/11/23	Présentiel	Etudes de cas – (FAIRE)	09h00- 12h30 13h30-17h00
27/11/23	Distanciel synchrone	Etudes de cas – (FAIRE)	9h00- 10h15
	Distanciel asynchrone	4 séquences	
13/12/23	Présentiel	Études de cas et mises en situation – (FAIRE)	09h00- 12h30 13h30-17h00
14/12/23	Présentiel	Jeux de rôles et mises en situation – (ETRE)	09h00- 12h30 13h30-17h00

NB : le distanciel asynchrone représente une durée totale de 10heures et 15minutes.